

Boulevard de Campagne Gap

2004 - 2006

Infrastructures,
paysage
et urbanisme



Boulevard de Campagne, Gap

ASPECTS TECHNIQUES

Programme: Paysage et urbanisme

Mission: Esquisse, AVP

Maîtrise d'ouvrage: DDE Hautes-Alpes (05)

Calendrier: 2004 - 2006

Partenaires: Kub-Aphyllante

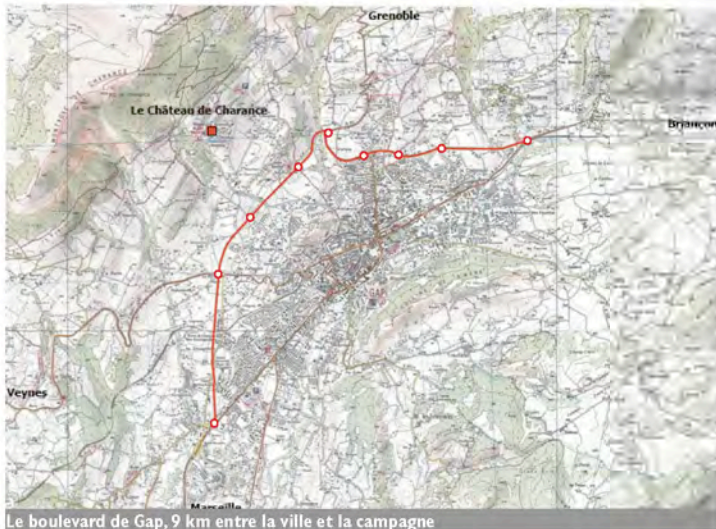
Dimensions : 9,5 km

Coût des plantations : 5,4M€

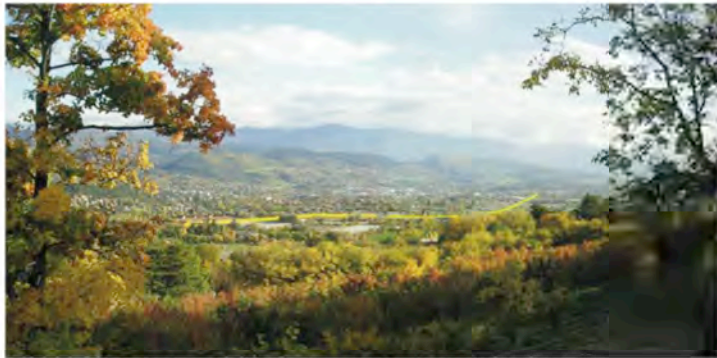
Localisation: Coteaux de Charance, Gap (05)



Boulevard de Campagne, Gap



Le boulevard de Gap, 9 km entre la ville et la campagne



Vu du Serre de la Croix, le site d'étude disparaît derrière les boisements.



Profil en long sur le boulevard projeté, il s'adapte aux inflexions topographiques.

Le nouveau boulevard va modifier profondément le paysage et son organisation - encore agricole pour certains, déjà urbanisés, en cours d'urbanisation ou mités pour d'autres - remettant en cause le rapport entre la ville et sa campagne.

Avant même son intérêt urbanistique de suture, la fonction première du boulevard est de traverser rapidement Gap. Il offrira aux voyageurs une première ou dernière image de la ville, parfois la seule s'il s'agit d'un transit. C'est pourquoi, nous avons été particulièrement attentifs à l'image, à l'accueil et à l'ambiance qu'il offre. Cette nouvelle ceinture urbaine assurera les fonctions d'un **boulevard urbain**, mais sans monumentalité : s'adaptant à la topographie et empruntant le vocabulaire de la campagne gapençaise il sera un «**boulevard de campagne**».

Localement, il assurera un lien transversal pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons entre le réseau communal structuré en peigne, les circuits pédestres gapençais en prolongement du projet de la Luye et les «balcons gapençais».

Notre mission est double sur ce projet : définir les qualités du tracé, des carrefours et des aménagements paysagers de l'infrastructure, et définir les préconisations sur la composition urbaine des futurs quartiers riverains de celle-ci.

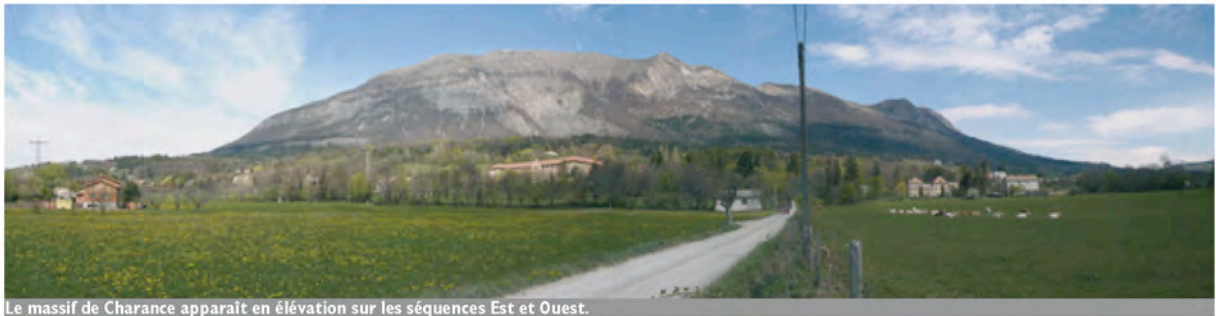
Nous avons établi une typologie de traitement des aménagements paysagers qui valoriseront l'ambiance campagnarde et s'adapteront selon le contexte de chaque séquence.

Les compositions d'urbanisation s'appuieront sur la trame territoriale fondatrice de l'identité des lieux offrant des services et des équipements à proximité des carrefours du boulevard. Ainsi, les riverains comme les futurs habitants profiteront des qualités si recherchées de cette campagne sans effacer sa structure et ses qualités.

C'est avec l'ambition de projeter un aménagement paysager et urbain durable que l'ensemble de la concertation et des différents ajustements ont été finalisés.



La future route longera le massif de Charance: un balcon sur le massif du Ceüse vers l'Ouest.

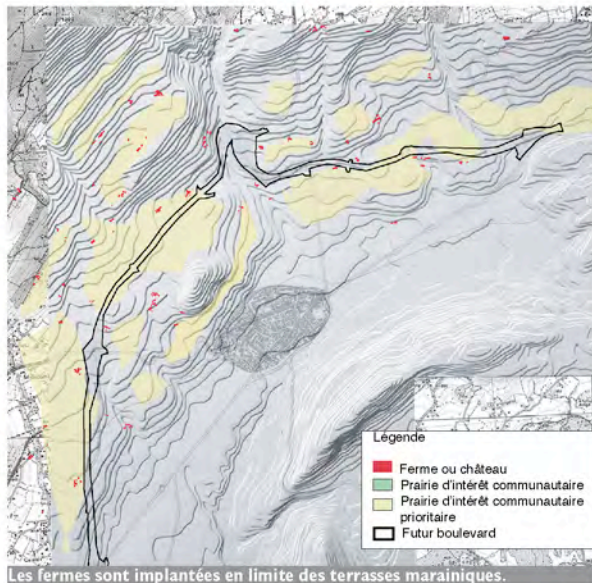


Le massif de Charance apparaît en élévation sur les séquences Est et Ouest.



Vu de Charance, le site du projet est masqué par les terrasses Moraniques et les boisements.

Boulevard de Campagne, Gap



Le boulevard de campagne, un projet d'ensemble

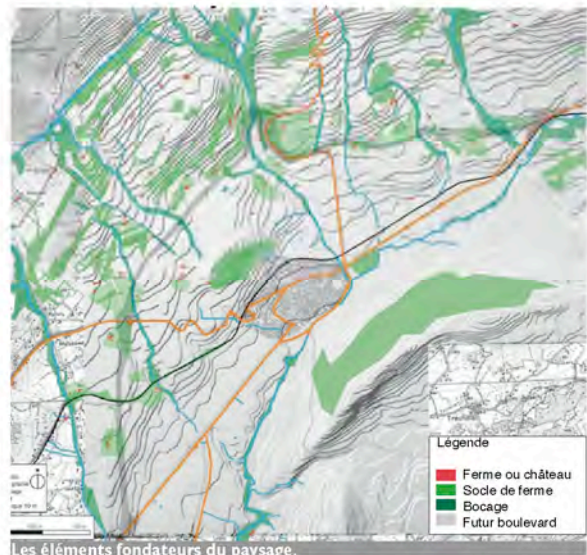
Les constantes territoriales :

- La topographie et les cours d'eau dictent le tracé du réseau viaire, du parcellaire et les continuités de boisement. Ainsi, les haies bocagères soulignent les pentes entre les terrasses morainiques fertiles; l'implantation des fermes et des maisons de maître en limite de ces terrasses les met en évidence dans le paysage ;

- Les torrents accompagnés de leurs forêts alluviales fendent l'ensemble et constituent des rideaux qui isolent des séquences singulières. L'eau est mise en scène sous sa forme sauvage sur les coteaux, domestiquée en ville.

L'histoire, la structure paysagère, le maillage rural et urbain, sont autant de **constantes qui ancreront la nouvelle infrastructure et les nouveaux établissements humains dans l'épaisseur du territoire.**

Elles structureront la composition des extensions urbaines autour du boulevard et le boulevard lui-même. C'est un outil contre l'étalement uniforme et irrational qui, en effaçant l'histoire et les caractéristiques, banaliserait le territoire gapeçais à l'image de trop nombreuses périphéries urbaines.



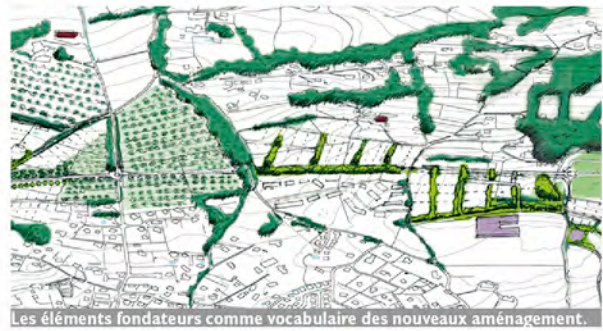
Diagnostic _____

L'ambiance de campagne prédominera sur celle de la route proprement dite. Les aménagements sont prévus simples, sans emphase : les choix de composition de tracé, d'ouvrage et de plantation sont adaptés à chaque contexte pour limiter les terrassements, les emprises routières, les délaissés et protéger les milieux sensibles en considérant les contraintes techniques et celles de sécurité : les haies bocagères et les ripisylves encadrent le boulevard à l'instar des alignements.

- Elles constituent autant d'évènements qui permettent de **rompre la continuité** du littoral routier et de **tisser des coutures** entre le nouveau boulevard et son environnement naturel ou bâti.

- La rencontre du boulevard avec les cours d'eau mettra en évidence la présence de l'**eau, une constante** que l'on trouve sous forme domestiquée dans la ville et torrentielle sur les coteaux de Charance.

- Les ouvertures visuelles sur les paysages révèlent le dispositif symétrique de lecture vis-à-vis du massif de Charance, des massifs repères et de la voie ferrée. Aussi, les approches du massif de Charance resteront les plus ouvertes possibles pour ne pas perturber la lecture du relief imposant et les vues à partir du parc du château.



Les éléments fondateurs comme vocabulaire des nouveaux aménagement.



Les haies bocagères structurent fortement le paysage.



Torrent ou fontaine, l'eau est mise en scène.



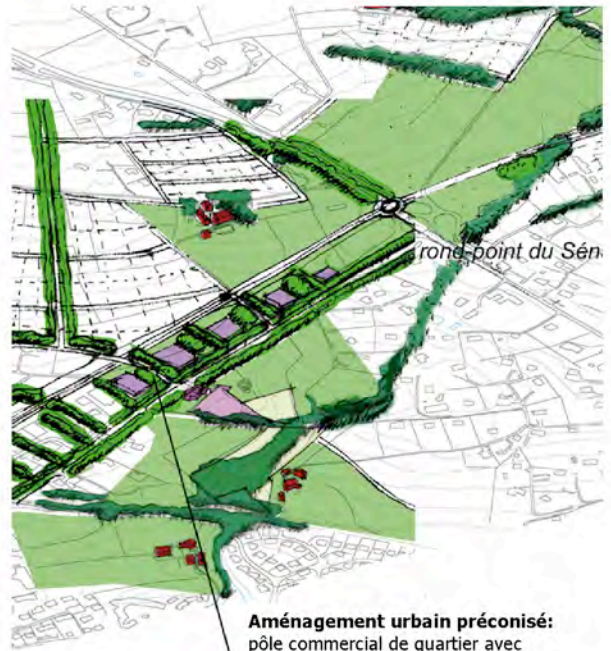
Les crêtes boisées soulignent les inflexions topographiques.

Le boulevard de campagne écrira une nouvelle étape du développement urbain.

À l'instar des boulevards existants, le nouveau boulevard sera un lien entre les équipements, les quartiers résidentiels et le centre ville qu'il desservira. Les carrefours en marqueront les seuils. Le Boulevard de campagne perpétuera la stratégie urbaine ancienne en instituant **les nouveaux équipements publics comme des amorces de la nouvelle transgression de l'enceinte urbaine précédente.**

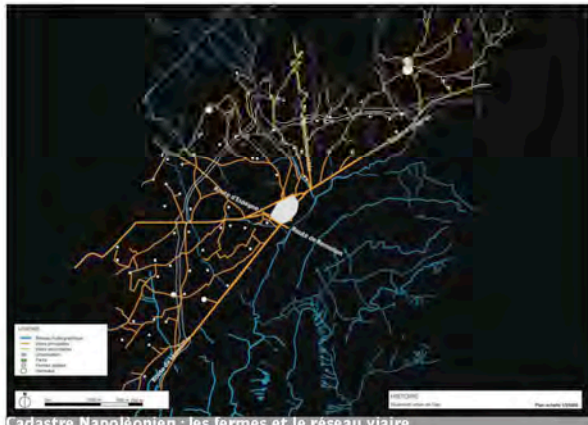
Ce nouveau boulevard sera l'occasion de programmer l'implantation d'équipements publics en valorisant le patrimoine des fermes, de donner des axes ou des trames de composition urbaine ou requalifier des voies. Il devrait donc permettre de mieux affirmer la ville là où elle est et là où elle est planifiée, tout en lui donnant des limites et en confortant les éléments naturels qui peuvent encore y avoir une place.

Les préconisations et les aménagements urbains s'inspirent largement des modes d'aménagement et d'urbanisation pratiqués à Gap, en particulier lors de son expansion des XIX^e et XX^e siècles : tracés urbains accompagnés de plantations d'alignement, implantation d'équipements structurant l'urbanisation future, respect de la topographie, intégration de la voirie rurale, etc...

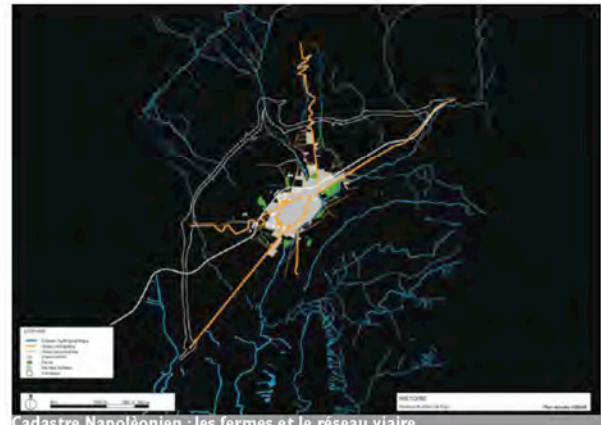


Aménagement urbain préconisé:
pôle commercial de quartier avec moyennes surfaces implantées sur le chemin des Eyssagnières requalifié.

Exemple de centralité de quartier



Cadastré Napoléonien : les fermes et le réseau viaire



Cadastré Napoléonien : les fermes et le réseau viaire

Une approche d'aménagement urbain et paysager durable

Le projet a été conçu avec le souci permanent de :

- **Limiter les terrassements, les emprises routières, les délaissés** et protéger les milieux sensibles et les exploitations agricoles par l'optimisation de la composition du tracé et des ouvrages, adaptées à chaque contexte ;
- **Protéger et enrichir la biodiversité** des milieux rencontrés, notamment dans le choix des variétés de végétaux, dans la préservation et la reconstitution des haies bocagères, le choix de trames de plantation, la composition du semis et les adaptations de tracés ;

Profil - type CETE

PROFIL 22

CHARANCE
ZTN n° 840 257
ZPRO n° 052 672



Dans cette configuration, la largeur du terre-plein central est insuffisante, ce qui rend impossible le passage du cours d'eau entre les deux voies, hormis sous forme canalisée.

Proposition A

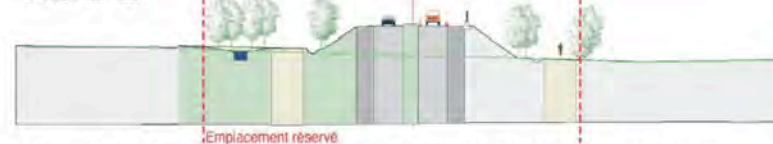
PROFIL 22



Une largeur minimale d'une vingtaine de mètres permet ici l'installation du cors d'eau. Ce profil, établi sur un linéaire suffisant, permettra de mettre en scène la rencontre avec le Tournefave.

Proposition B

PROFIL 22



Le Tournefave est installé rive Nord et participe au paysage de la ferme. La piste cyclable profite de l'ambiance de ripisylve.

Ajustement de la traversée du torrent le Tournefave

- **Guider une urbanisation raisonnée** en intégrant celle des années passées : il s'agit de créer les conditions favorables au développement d'un mode de vie qui tire parti des qualités du site et qui valorise la proximité : la création de centres de quartier, la réduction des déplacements auto et l'amélioration du cadre de vie. Le boulevard sera le trait d'union entre ces nouvelles centralités.



Les principes d'aménagement

Les carrefours

La composition des carrefours sera optimisée pour :

- Marquer des seuils urbains ou de quartiers ;
 - Associer des équipements de quartier et de ville et les pôles-relais (bus/auto) autour d'espaces publics généreux. (préconisation du PDU) ;
 - **Limiter les emprises routières** et les délaissés ;
 - **Simplifier la lecture** et la hiérarchie des voies et **participer à la composition du site** ;
 - **Requalifier** des espaces dégradés ou délaissés.
- D'une manière générale, **les espaces laissés vacants** au sein des emplacements réservés pour les carrefours de l'ouvrage auront **une vocation d'équipements** ou d'activités s'adressant au quartier et à la ville.
- Par ailleurs, la fluidité du trafic n'impose pas de couloir pour les transports en commun en site propre, mais, tous les carrefours comporteront des arrêts de bus ; **les terminus de bus et les parkings-relais seront implantés sur les carrefours principaux.**

Les rétablissements traverseront en passage inférieur ou supérieur le boulevard. Certains d'entre eux sont réservés uniquement aux cyclistes et aux piétons, ou ont une fonction agricole.

Ils ont été conçus de façon à répondre systématiquement aux critères suivants :

- respect des courbes de niveaux ;
- conservation des « tracés historiques » de composition vicaire ;
- affirmation d'une urbanité (création ou continuation d'alignements d'arbres) ;
- conservation/amélioration des fonctionnalités du quartier : aménagement de trottoirs et éventuellement de pistes cyclables.

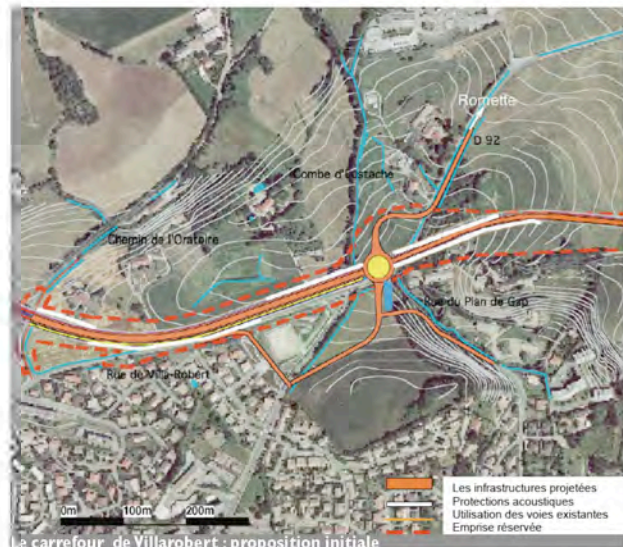
Les eaux de ruissellement

L'étude hydraulique prévoit d'une part l'aménagement de bassins de rétention ponctuels, et d'autre part l'aménagement de fossés.

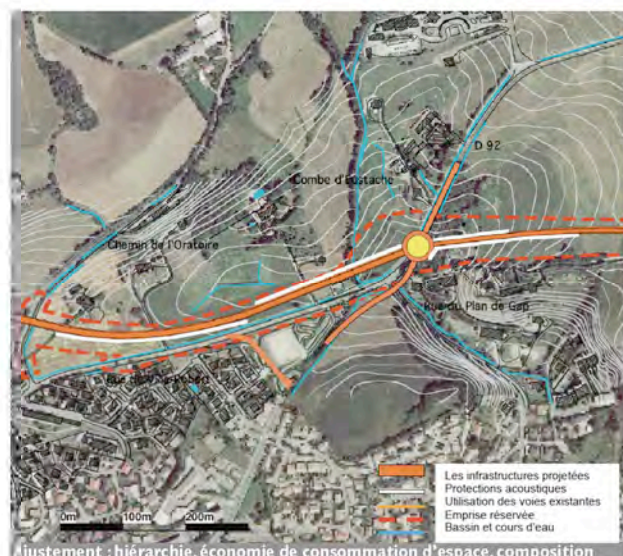
Les bassins de rétention, de dimensions plutôt faibles, s'adaptent par leur configuration au relief du site.

Les fossés prévus présentent un intérêt paysager notable car :

- Ils permettent de reprendre une constante paysagère typique des coteaux de Charance (canaux, ruisseaux, zones humides) ;
- Ils réceptionnent et dispersent les eaux pluviales à proximité des plantations.



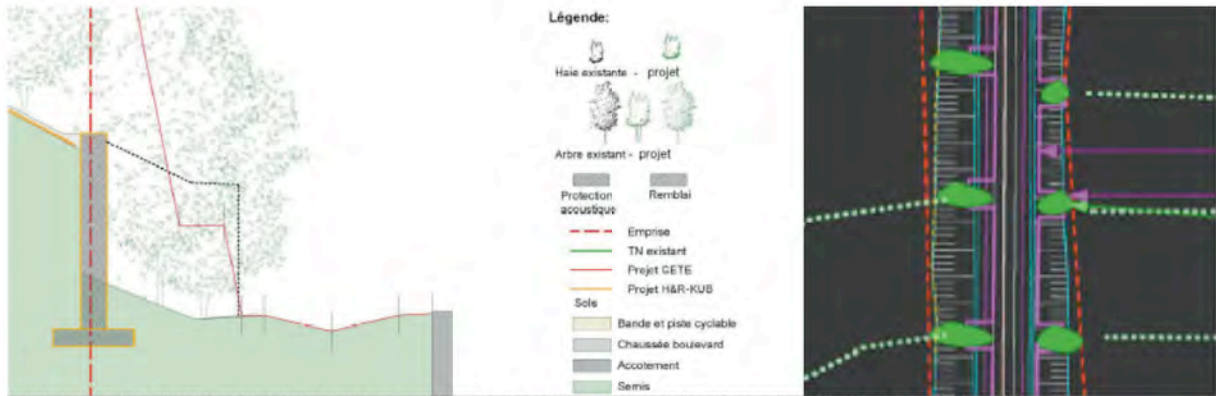
Le carrefour de Villarobert : proposition initiale



Ajustement : hiérarchie, économie de consommation d'espace, composition







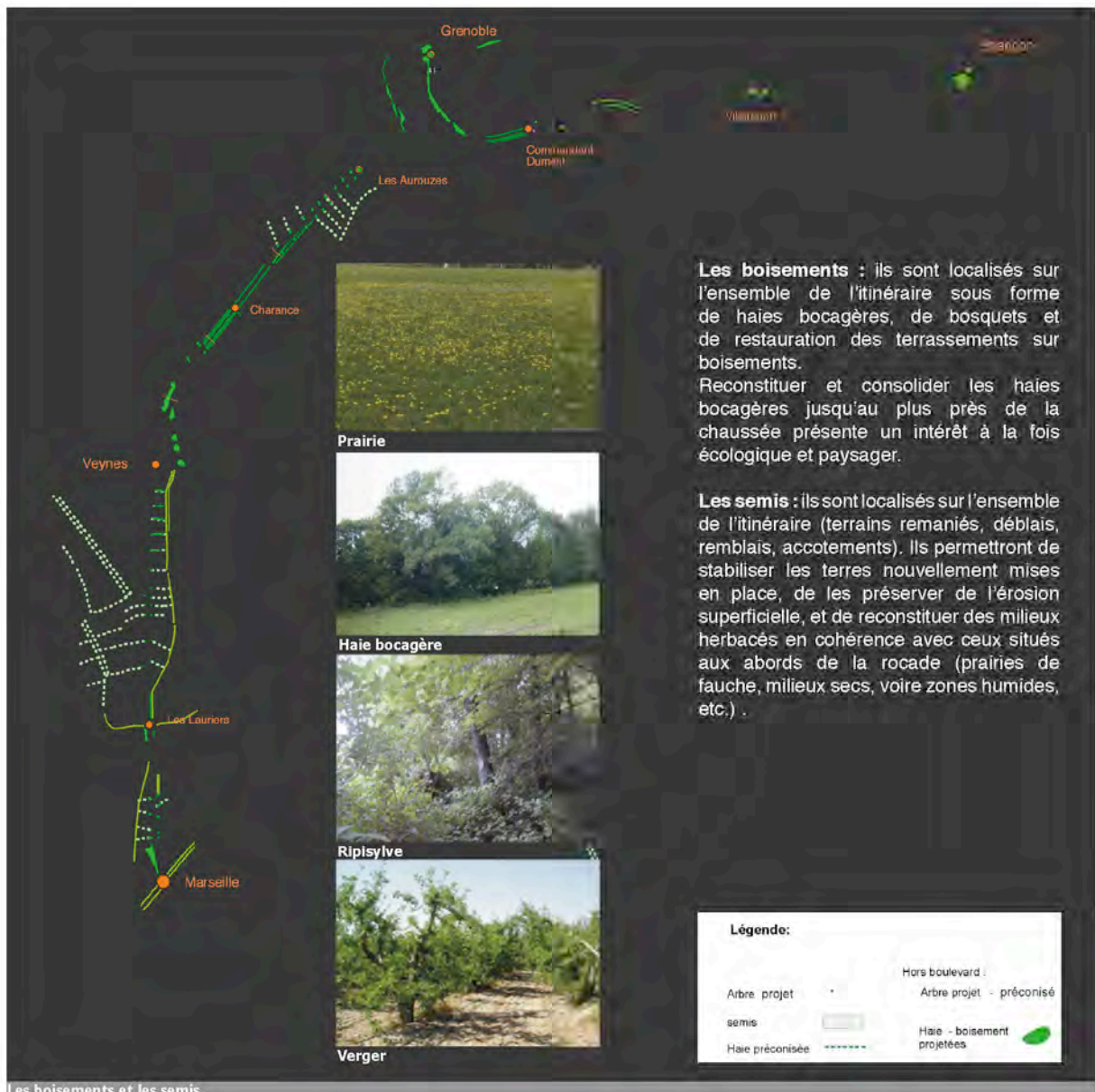
Coupe type : Les murs de soutènement-écrans acoustiques sont en retrait, à l'aplomb des haies bocagères. Ces dernières descendent contre le boulevard.



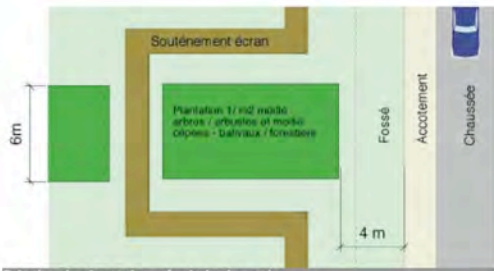
Coupe type : Les murs de soutènement sont implantés en retrait pour laisser passer les alignements urbains.



Coupe type : Les écrans minces s'insèrent dans la pente du coteau entre les fruitiers du verger.



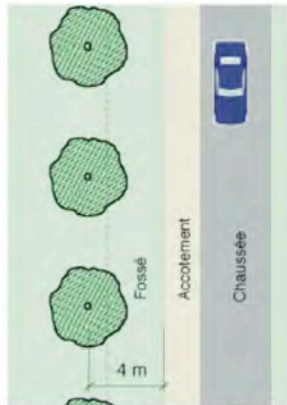
Les boisements



Principe de plantations : les haies bocapères.



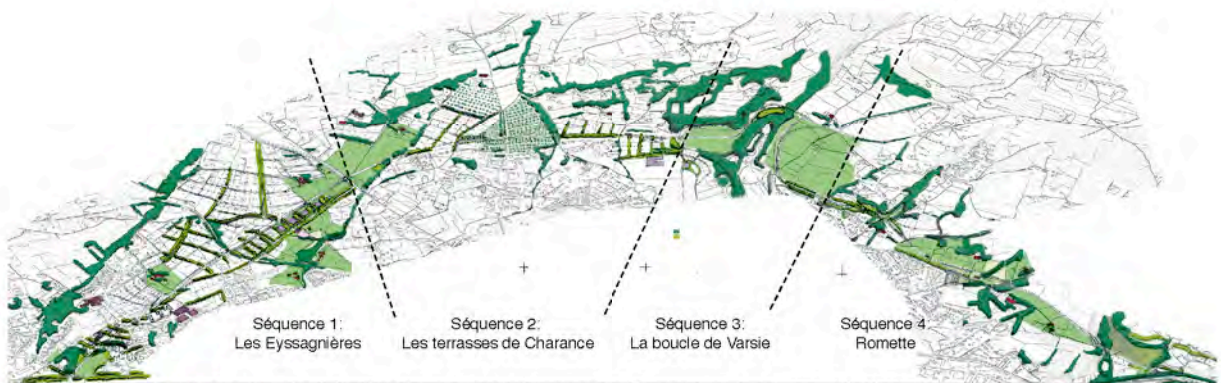
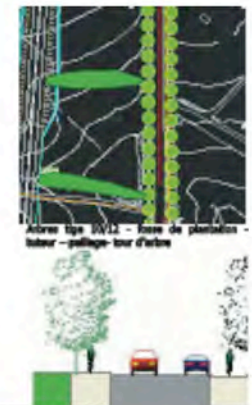
Principe de plantations : les bassins sont arborés.



Principe de plantations : les arbres d'alignement.



Les alignements pour requalifier le réseau communal voisin.



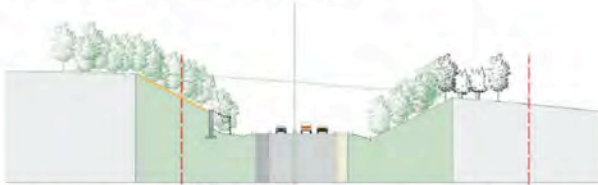
Relief, occupation, histoire et phase de réalisation déterminent 4 séquences : Les Eyssagnières, Les terrasses de Charance, La boucle de Varsie, et Romette.



Arrivée vers le rond-point du Sénateur depuis le sud.



L'écran en soutènement dans les déblais réduit l'emprise du talus, réservant plus d'espace dans les jardins privés comme par exemple ici le jardin du foyer Borel. La piste cyclable implantée sur le chemin des Eyssagnières permet de réhabiliter cette voie urbaine.



La rencontre de l'écran-soutènement et de la haie: le mur, en retrait par rapport à l'alignement général, dégage un espace pour planter ces boisements et faire exister la haie sur le boulevard.

Coupes sur la séquence.



Arrivée vers le rond-point du Sénateur depuis le nord.

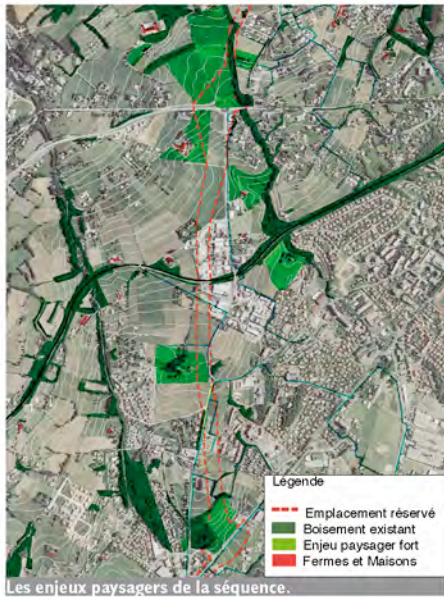
Les Eyssagnières

C'est la séquence d'entrée sud de ville, à partir de l'axe historique de développement de la ville. C'est aussi la première rencontre entre le futur boulevard et les coteaux de Charance. Le boulevard traverse un secteur encore partiellement agricole, en pleine mutation. Les nombreuses coupures linéaires (le ravin de Malcombe, la voie ferrée, la RN 85, le futur boulevard) cloisonnent ce territoire. La ripisylve du torrent de Malcombe introduit une très forte coupure visuelle et physique qui limite clairement la ville. La séquence est orientée Nord-Sud avec comme bornes extrêmes les massifs de Charance et de Céüse. Ils sont mis en évidence par les grandes prairies formant socle, notamment pour le massif de Charance. La séquence au voisinage de la ferme de l'Hôpital est très marquée par la trame foncière et le réseau viaire en éventail encore nettement calée sur la topographie. Le futur boulevard sera implanté en déblai avec deux émergences sur le terrain naturel : au niveau du chemin de la Rousine et à l'approche du rond-point du Sénateur. L'automobiliste y découvrira les massifs de Céüse et de Charance avec en premier plan les fermes de la Rousine puis celle de l'Hôpital.

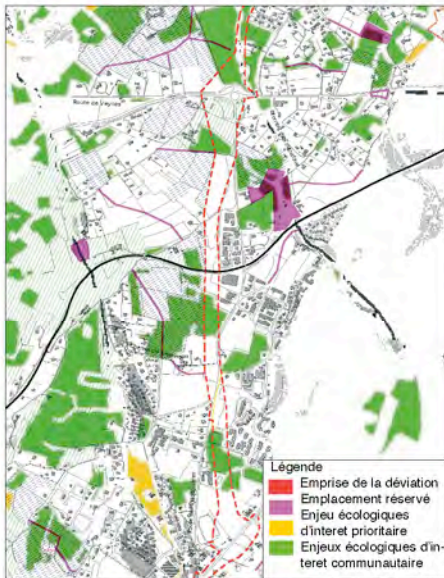
Le passage en déblai permet de :

- Franchir la voie ferrée avec un moindre impact sur l'amplitude visuelle pour les riverains (évite la présence d'une digue de remblais) et ménager un repère pour l'automobiliste ;
- Réduire les nuisances acoustiques et visuelles produites par l'infrastructure dans ce secteur très habité.
- Éviter de susciter un « effet vitrine » des zones commerciales et d'activités (existantes et futures) qui banaliseraient l'entrée de la ville de Gap.

Le passage dans les talus de déblais ne sera pas monotone, des soutènements réduiront leur emprise, les haies bocagères traverseront le boulevard formant des rideaux successifs en épaisseur qui tisseront une cohérence avec la trame paysagère existante. Ces soutènements-écrans acoustiques ne reprennent pas strictement les linéaires d'écran préconisés par l'étude acoustique. Ils sont prolongés pour former des unités entre les ouvrages de franchissement et en prévision des futurs écrans. La piste cyclable et le trottoir seront implantés le long du chemin des Eyssagnières qui sera arboré. Ce chemin requalifié aura un caractère urbain (alignement d'arbres, trottoir, luminaires) puisqu'il desservira les équipements existants, formant un centre de quartier linéaire au niveau du carrefour du Sénateur. Le chemin du hameau des Eyssagnières sera aménagé lui aussi dans ce sens, amorçant le dispositif futur autour de l'urbanisation.



Les enjeux paysagers de la séquence.



Carte synthèse des enjeux et contraintes de la séquence.



Projet d'aménagement.

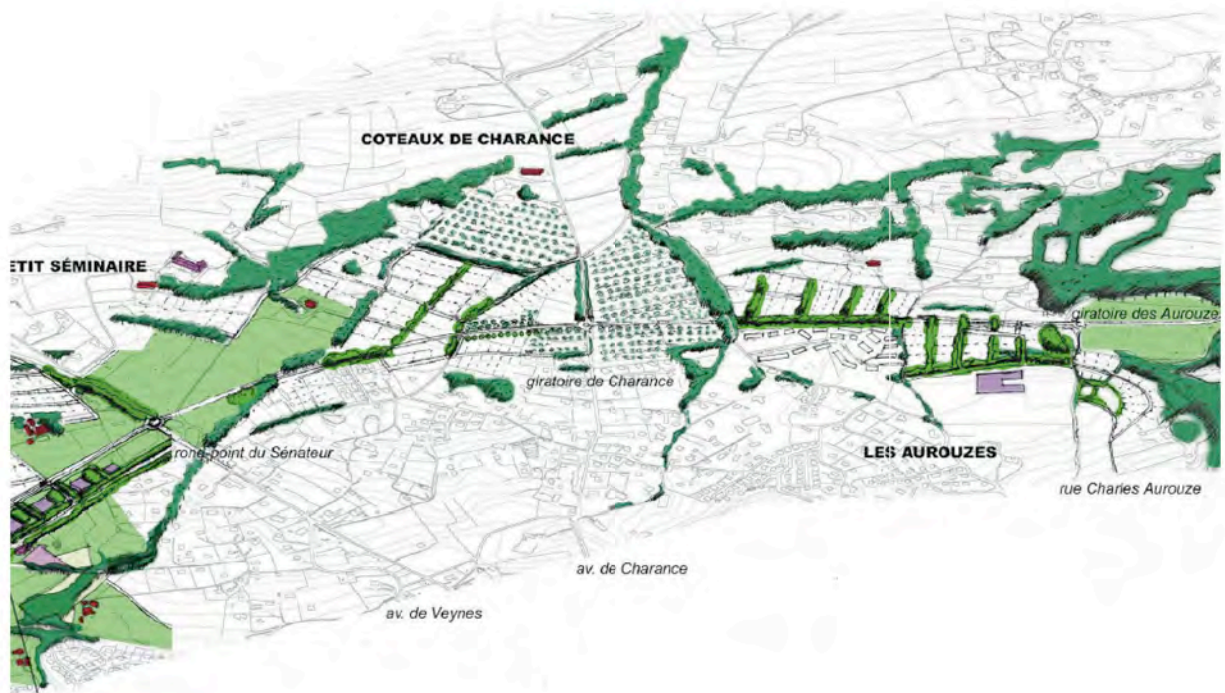
Préconisations d'urbanisation :

-S'appuyer sur la trame du territoire (relief, foncier, haies, voirie rurale) pour asseoir l'urbanisation future et pour réhabiliter et intégrer les zones d'activités existantes.

-Aménager un maillage viaire dense et public, allant au-delà de la simple création des « barreaux » indispensables qui évitera de cloisonner et de privatiser la campagne et permettra son expansion future (les lotissements en « faquette » sont à proscrire).

-Concevoir de réels projets urbains (programme d'aménagement, composition urbaine...) sur Micropolis et le rond-point du Sénateur/Petit Séminaire en considérant la mixité des fonctionnalités, les potentialités des fermes, les contraintes techniques et les enjeux paysagers ; ainsi que la mise en valeur du torrent de Malcombe et du Tournefave dans le cadre des circuits pédestres gapeçais .



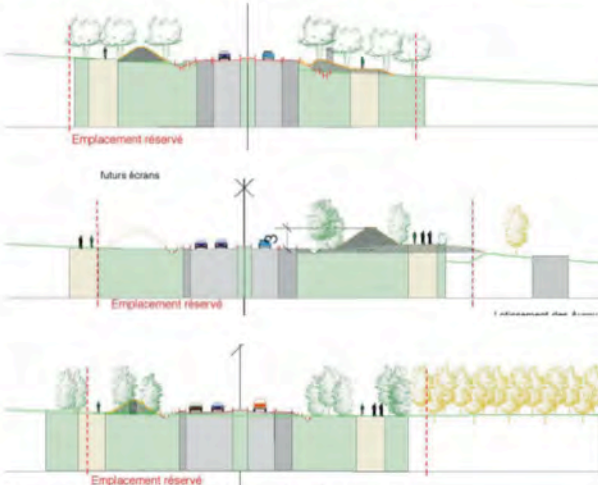


Préconisations d'urbanisation

Les extensions urbaines seront implantées suivant la logique donnée par la topographie du site, sur un maillage viaire traversant, en utilisant les haies pour accompagner la voirie ou délimiter des sous-secteurs, et en dégagant un espace public ainsi qu'un équipement public éventuel au voisinage de la clinique.



Vue en perspective : franchissement du Tournefave.



Coupes sur la séquence : les écrans dans les vergers



La traversée des vergers de Charance

Les terrasses de Charance

Située en interface entre la ville et les contreforts du massif, c'est la séquence emblématique de campagne habitée où alternent agriculture et lotissements. L'occupation humaine y est très irrégulière entre les hameaux anciens (Clot de Charance), les fermes (les Aurouzes) et les lotissements récents parfois denses. Il n'y a aucun équipement ou activité en dehors de l'agriculture. Les terrasses successives établissent un replat dans les liaisons transversales entre la ville et les sommets : un passage obligé entre ville et Charance pour les circuits gapançais et trois axes routiers radiaux de desserte locale, sans transversale. Situés sur la partie convexe d'un cône de déjection, les vergers marquent de manière singulière le point haut de l'itinéraire et le centre de la séquence. Les boisements transversaux des cours d'eau constituent des rideaux successifs qui soulignent la topographie et l'alternance entre les unités loties et les unités encore cultivées.

Le boulevard s'adapte à la logique topographique du site pour préserver les boisements et les ouvertures paysagères: il s'invite dans ce paysage. Dans le futur, des écrans cerneront la totalité de la séquence hormis dans les vergers de l'avenue de Charance. Les haies et les boisements des torrents seront épaissis, de nouvelles haies seront créées pour densifier les rideaux qui dissimuleront la présence du boulevard, et des lotissements. Les vergers seront prolongés sur les berges du boulevard et ombrageront les pistes cyclables.

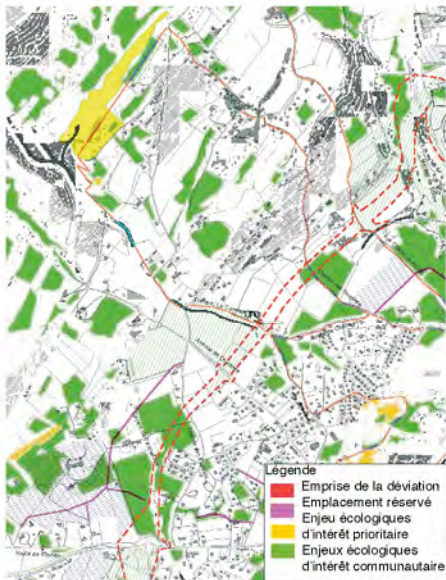
Des passages inférieurs sont ménagés sur les chemins existants pour assurer la continuité des promenades entre Charance et la ville. Les extensions urbaines seront implantées suivant la logique donnée par la topographie du site, sur un maillage viaire traversant les haies ou délimitant des sous-secteurs, un espace public sera dégagé riverain de la clinique en construction et un équipement public éventuel l'accompagnera.



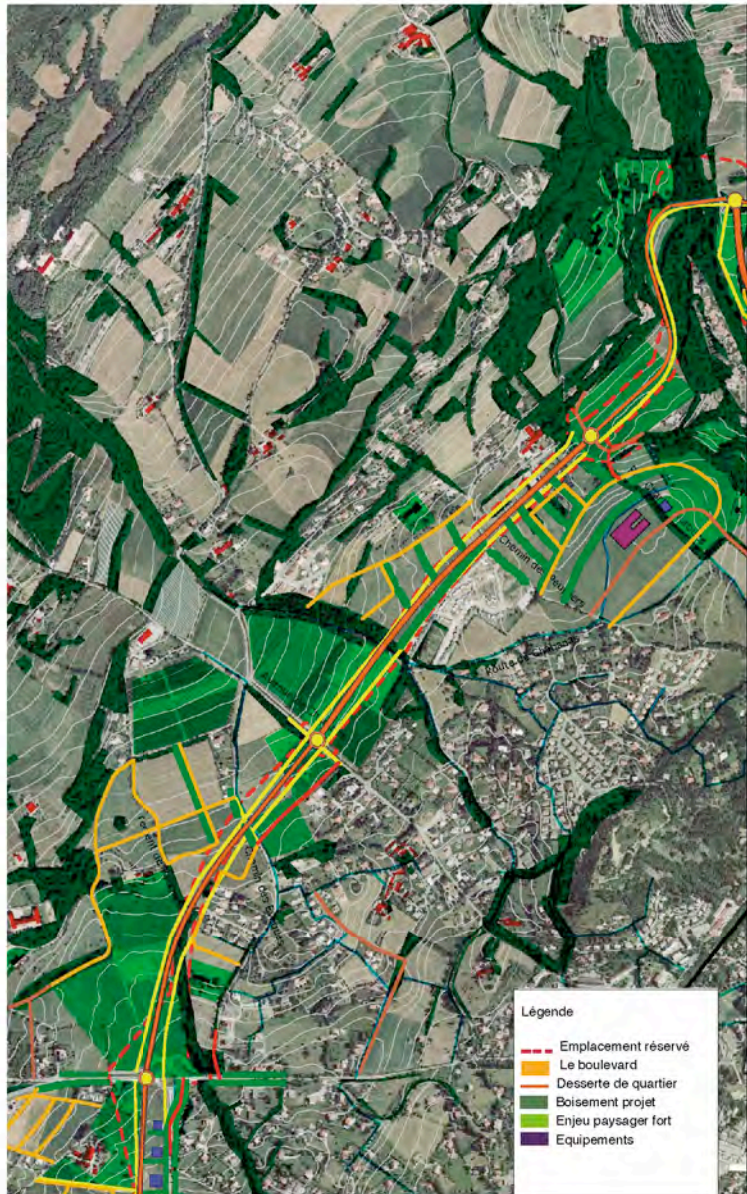
Les Aurouzes.



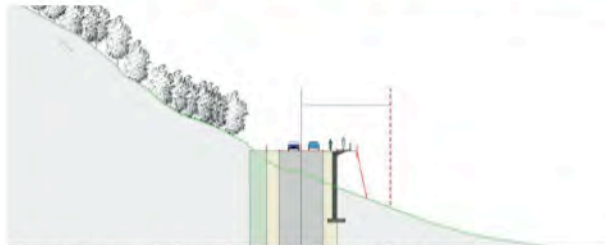
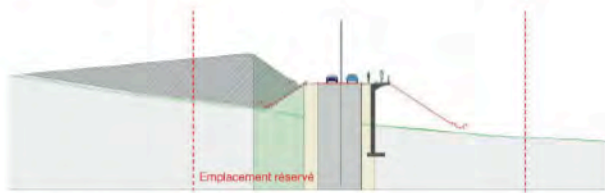
Les enjeux paysagers de la séquence.



Carte synthèse des enjeux et contraintes de la séquence.



Projet d'aménagement.



L'ouvrage en encorbellement libère les terres cultivées.



Le grand cirque est affirmé par les terrassements et les cultures.



Les arbres marquent l'approche du carrefour en seuil urbain.



Arrivée sur le giratoire de l'avenue du Commandant Dumont.

La boucle de Varsie

Entre les Aurouzes et Villarobert, le boulevard aura à traverser le ravin de Bonne, descendre la boucle de Varsie et frôlera les hauts du quartier du Rochasson. Il empruntera donc en partie un des principaux axes d'entrée de Gap, la RN 85 depuis Grenoble, et franchira le principal obstacle naturel au contournement de la ville : la Bonne. Cette séquence fait donc office de lien entre les éléments naturels forts et la ville dense.

La longue boucle de Varsie permet de découvrir progressivement la ville avant d'y rentrer, avec des vues sur la colline de St Mens et la cuvette de Gap. Pour franchir la Bonne; l'ouvrage d'art implanté dans un resserré sera très discret, comme le seront aussi la sortie des Aurouzes et la traversée à flanc de pentes. Ils seront conçus comme un ensemble. L'intégrité du vallon dépendra de leur qualité.

Le rejet de la solution plus simple d'enjamber directement le ravin contraint le boulevard à contourner le massif pour enjamber le ravin à distance du hameau. Les coteaux sont abrupts et les terrassements importants malgré une adaptation fine du tracé. Un ouvrage en encorbellement en approche de l'ouvrage est justifié par la richesse des échanges écologiques, la nature contraignante du terrain et de ce paysage très exposé.

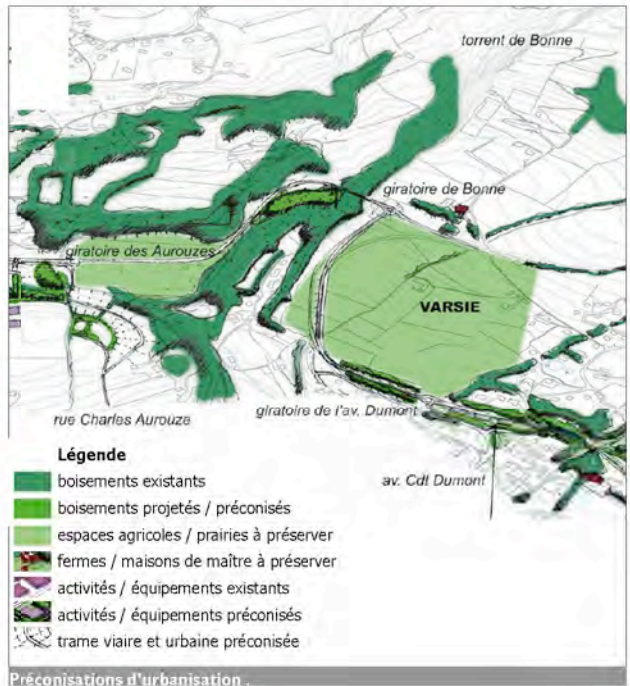
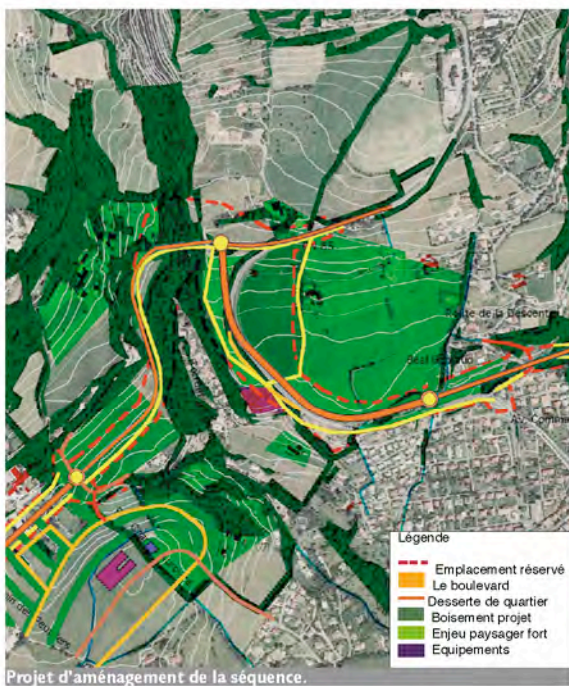
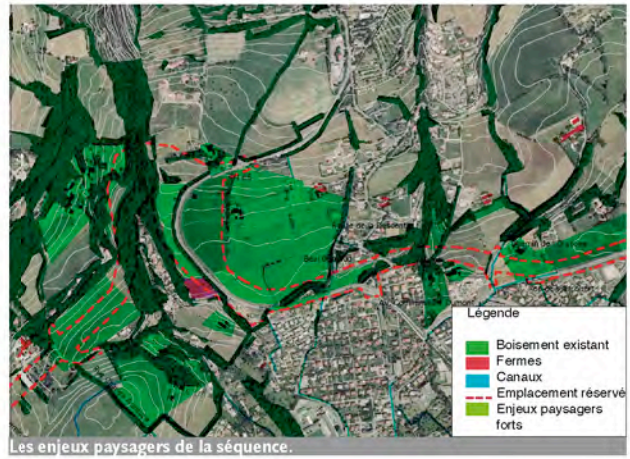
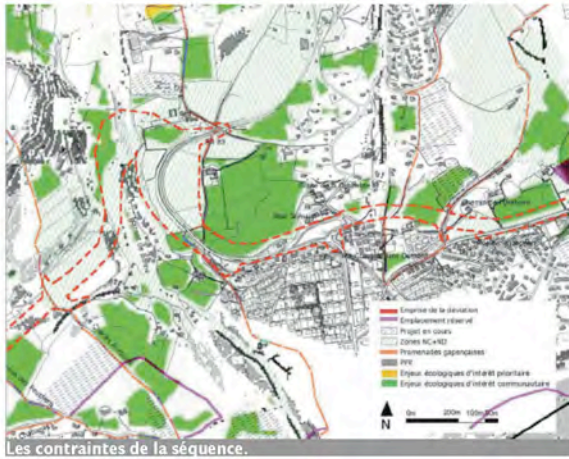
Une aire d'accueil dans la courbe de Varsie, en belvédère sur la ville et Charance, est traversée par les circuits des promenades permettant de rejoindre le centre ville à pied.

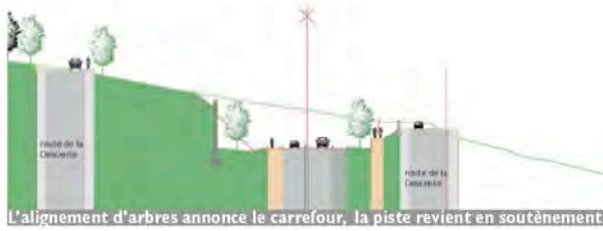
La plantation de hautes tiges annonce une des entrées majeures de la ville à l'approche du carrefour. Pistes cyclables et trottoirs seront aménagés sur l'ancienne route déclassée.

Le carrefour du Commandant Dumont représente un enjeu fort puisqu'il vient clore l'axe de l'avenue, en voisinage avec l'ancienne route Napoléon et dans un contexte topographique très mouvementé qui libère d'importants délaisés.

Préconisations d'urbanisation :

Le principal effort d'aménagement, en dehors de l'emprise du boulevard, devra porter ici sur la requalification du carrefour terminant l'avenue du Commandant Dumont dans sa partie haute. Il s'agira d'affirmer par des aménagements urbains, l'importance de cet axe en réservant un traitement approprié au point focal de cette avenue.





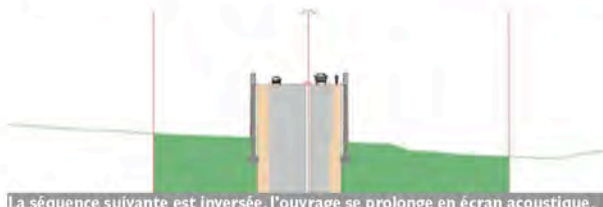
L'alignement d'arbres annonce le carrefour, la piste revient en soutènement.



L'arrivée dans la cuvette de Villarobert.



Les terres sont tenues par des soutènements qui réduisent les terrassements.



La séquence suivante est inversée, l'ouvrage se prolonge en écran acoustique.



Voisinage de la ferme d'Aye.

Romette

Dans cette séquence, le boulevard traverse des secteurs discontinus en cours d'urbanisation, au relief chahuté mais agricole.

Il quitte progressivement les fortes densités urbaines et rejoint l'axe de la route de Briançon. Dessinant encore en partie la limite de l'urbanisation constituée de villas et de fermes isolées, ou de lotissements récents et de maisons de lotissements denses et immeubles collectifs au sud, le boulevard traverse un vaste secteur agricole à l'approche de Romette.

Le boulevard intercepte plusieurs axes importants desservant Villarobert et Romette,

Alors que le parcours aux abords de la ville reste contenu par le site plutôt encaissé, la traversée du plateau agricole de la ferme de l'Aye dégage les vues lointaines sur l'Est et le Sud. La traversée du ravin du Buzon réoriente l'axe de perception sur la vallée de la Luye ou le massif de Charance, suivant le sens de circulation.

Le futur boulevard, contraint par les franchissements de la Descente, du chemin de l'Oratoire, et de trois cours d'eau, contournera l'épaule de Villarobert avec d'importants terrassements. L'emprise et l'impact des terrassements seront réduits par la construction de murs de soutènement et l'ouverture de l'ouvrage d'art.

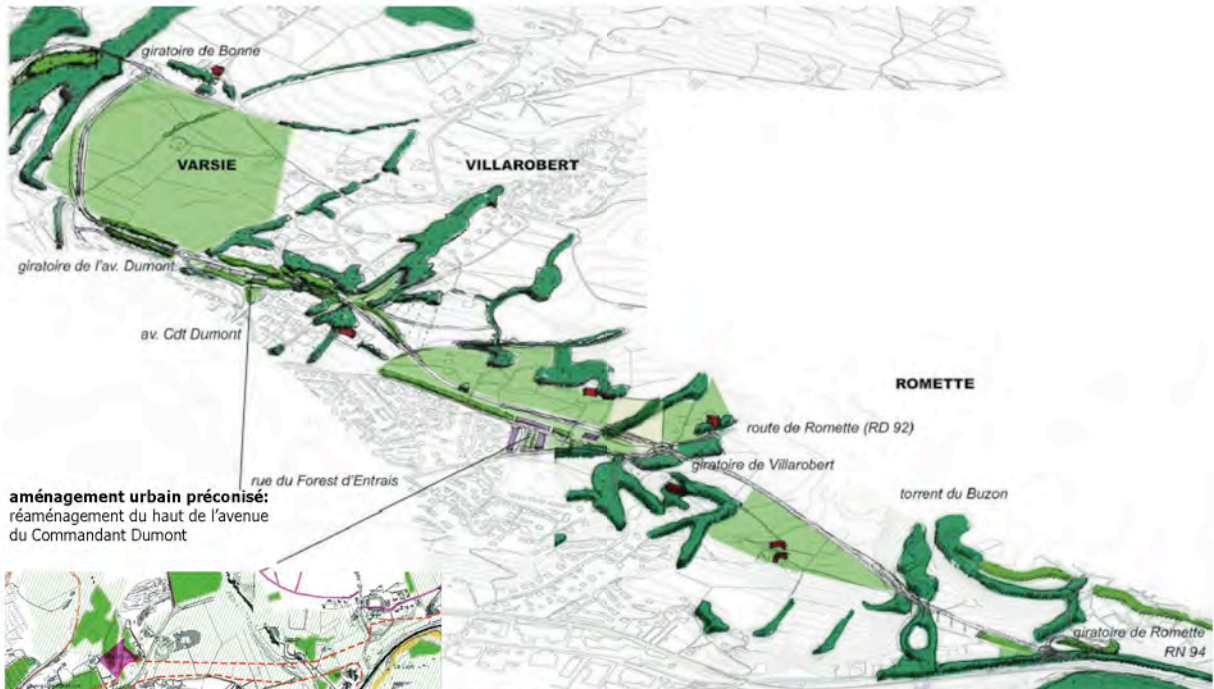
L'infrastructure s'adaptera à la topographie plus horizontale du bassin agricole de Villarobert et de la terrasse des Ayes.

La rencontre entre les boisements en place et la déviation marquera le seuil entre la séquence ouverte et agricole à l'Est et celle, plus resserrée et urbanisée vers l'Ouest. Cette rupture paysagère permet également d'affirmer les entités urbaines historiquement distinctes, bien qu'administrativement unies, que sont Gap et Romette.

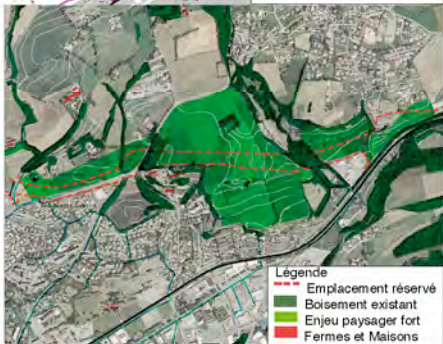
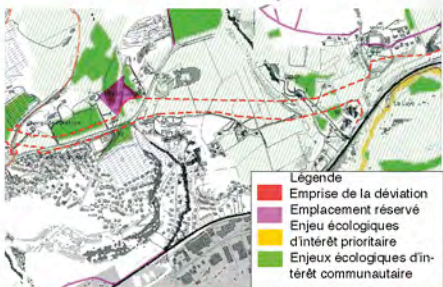
Préconisations d'urbanisation

L'aménagement du carrefour de Villarobert doit initier un véritable projet urbain autour de l'école et des espaces publics attenants, en y intégrant l'aménagement du bassin de rétention prévu. Il y a là l'opportunité de créer un nouveau cœur de quartier, ancré sur un espace public à créer.

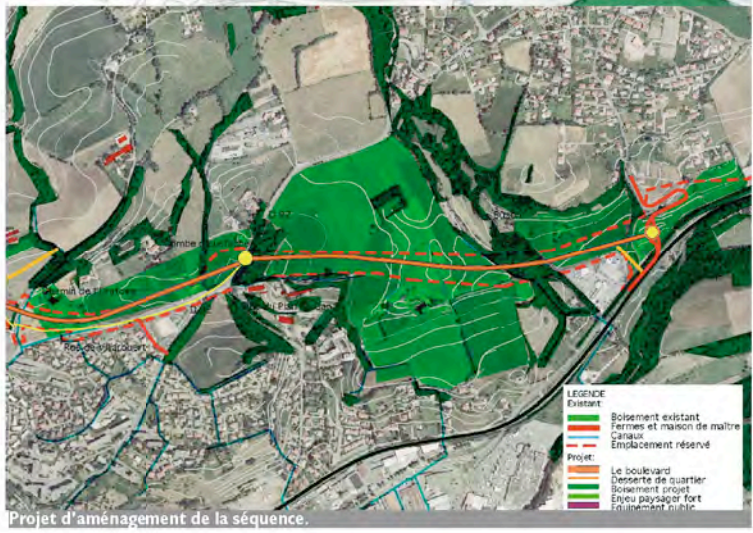
De plus, l'aménagement du boulevard devra s'accompagner de la requalification de la rue de Villarobert qui, une fois plantée d'arbres d'alignement et équipée de trottoirs et de piste cyclable pourra constituer un axe d'implantation d'équipements, de services ou de petits immeubles collectifs, tout en dégageant une bande verte le long du boulevard.



aménagement urbain préconisé:
réaménagement du haut de l'avenue
du Commandant Dumont



Carte synthèse des enjeux et contraintes de la séquence



Projet d'aménagement de la séquence.